



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ECONOMIE
EMPLOI
INSERTION

JUILLET 2022

L'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon en 2020

Un secteur dynamique et innovant malgré la crise

2

Un secteur qui pèse 61,5 millions d'euros en 2020 et qui recrute

5

Des salariés en insertion et des sorties dynamiques impactées directement par la crise

7

Les femmes, les personnes de 26 à 49 ans, les bénéficiaires du RSA impactés par la baisse des effectifs en insertion

9

Carte des SIAE en 2020

11

SYNTHÈSE

La précédente analyse concernait l'année 2018 qui était particulièrement favorable sur le front de l'emploi avec un recul du taux de chômage qui avait atteint son niveau le plus bas depuis 2009 (8,4 % fin 2018). En mars 2020, la crise sanitaire marque un coup d'arrêt dans cette dynamique. Elle impacte durement le marché de l'emploi et sévèrement certains secteurs (hôtellerie-restauration, tourisme, événementiel notamment).

L'analyse des données 2020 du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) montre un secteur qui semble faire face : 9 structures ont été créées en 2019 et 2020 et des nouveaux secteurs d'activité sont investis. Le chiffre d'affaires global est même en légère progression par rapport à ce qu'il était en 2018. Le retentissement de la crise sanitaire et économique se fait toutefois sentir sur le nombre de salariés accompagnés, en particulier plus marqué sur le public féminin et sur les sorties dynamiques*.

Le secteur n'est pas homogène : tant du point de vue des types de structures que des structures elles-mêmes. Les situations affichées sont très diverses.

Un secteur dynamique et innovant malgré la crise

Définitions

Atelier et chantier d'insertion (ACI) :

Ces structures développent la plupart du temps des activités d'utilité sociale.

Les salariés en insertion des ACI sont généralement des personnes en début de parcours d'insertion, encore éloignées de l'emploi.

Entreprises d'insertion (EI) :

Ces structures répondent aux mêmes règles qu'une entreprise classique, c'est leur finalité sociale qui les distingue de leurs concurrentes. Les salariés d'une EI sont liés à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Associations intermédiaires (AI) :

Les AI embauchent des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDDI ou de CDD d'usage. Ces personnes sont mises à disposition d'entreprises, collectivités ou particuliers qui sont liés à l'AI par un contrat de mise à disposition.

Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) :

Les ETTI utilisent le travail temporaire comme support de l'insertion. Les personnes en difficultés sociale et professionnelle se voient proposer des postes d'intérim

Un nombre de structures en hausse en deux ans

Au 31/12/2020, 61 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont en activité dans la métropole de Lyon. Au 31/12/2018, elles étaient 56.

Neuf structures ont été créées entre 2019 et 2020 : quatre ateliers et chantiers d'insertion (ACI), quatre entreprises d'insertion (EI) et une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI). Dans le même temps, un atelier et chantier d'insertion (ACI) et trois entreprises d'insertion (EI) ont cessé leur activité.

Plus de la moitié des SIAE sont situées à Lyon et Villeurbanne (54%).

Une diversification à l'œuvre

La diversification qui se poursuit et l'innovation, en phase avec des exigences sociétales, sont les faits marquants de 2020.

Le secteur se tourne résolument vers les activités de développement durable.

Deux ACI sur les quatre récemment créés innovent et proposent des ateliers de revente, réparation et entretien de vélos. Certes, deux ACI déjà existants développaient cette activité en 2018 mais sans que celle-ci soit leur activité principale.

L'économie circulaire est confortée avec quatre structures lancées sur ce segment (dont deux nouvellement créées) : la collecte, la remise en état, la revente et le SAV de matériel électroménager, de matériel médical, de matériel de bureau professionnel font partie de l'activité des SIAE en 2020.

L'activité de ressourcerie (à distinguer de la valorisation, du tri et du recyclage) double : quatre associations de la métropole proposent cette activité à titre principal en 2020.

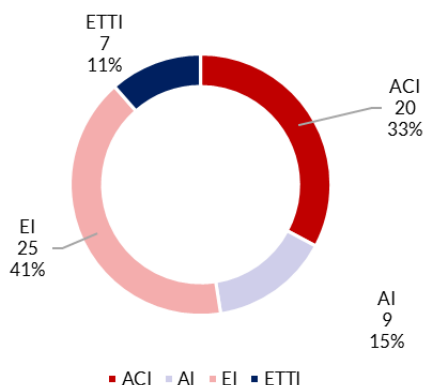
L'activité de valorisation, le tri et le recyclage devient un des principaux secteurs d'activité de l'IAE (la 3^e plus importante). Le nombre des SIAE positionnées sur ce segment a quasiment doublé (10 SIAE en 2018 contre 19 en 2020). A côté du tri et recyclage des encombrants et du textile, le tri des déchets électriques, des emballages, le reconditionnement prennent de l'ampleur.

Le secteur du nettoyage, de l'entretien, de la propreté des locaux et celui du bâtiment et des travaux publics restent néanmoins en tête des activités des SIAE. Respectivement 38% et 30% des SIAE proposent ces activités (contre 45% et 41% en 2018), signe manifeste de la diversification qui s'opère. Ces deux secteurs représentent 30% de l'ensemble des activités proposées par les SIAE de la métropole.

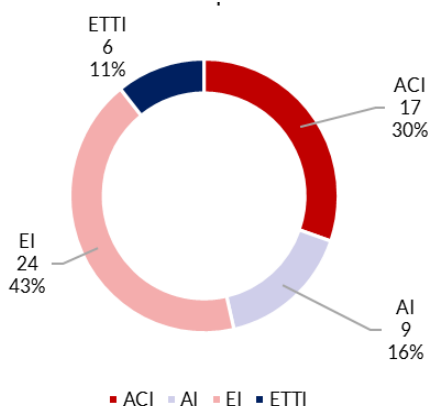
61 SIAE
dans la métropole
en 2020

38% des SIAE
dans le nettoyage,
l'entretien et la propreté en 2020
(45% en 2018)

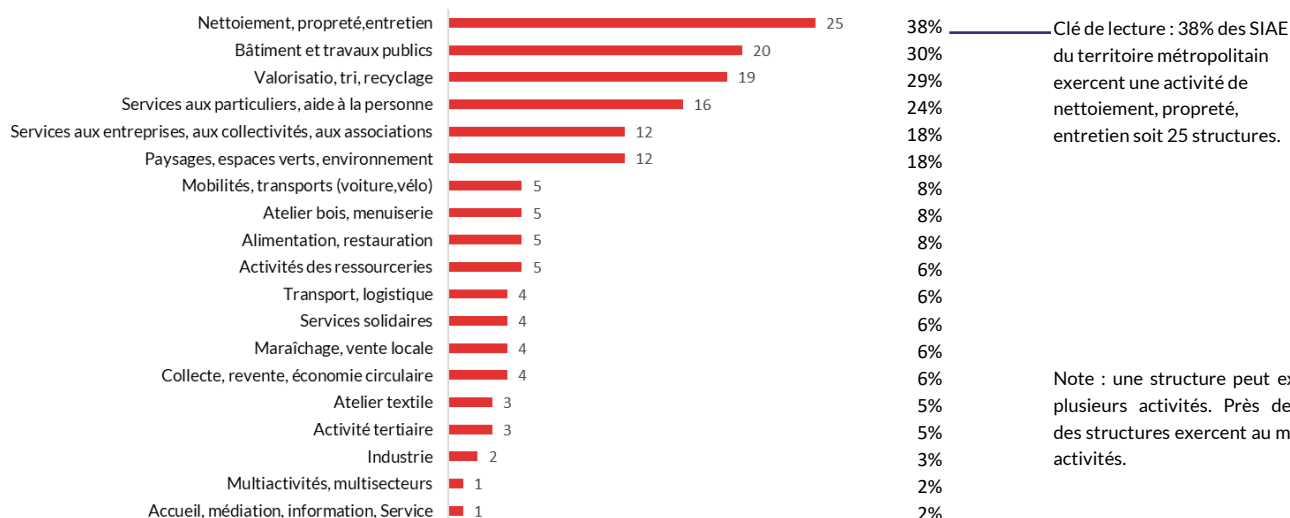
Les structures de l'IAE en 2020



Les structures de l'IAE en 2018



Les secteurs d'activité des SIAE en 2020



Une répartition par type de structure stable

En 2020, un tiers des structures de l'IAE de la métropole sont des ACI (33%), quatre sur dix sont des EI (41%), une sur sept sont des AI (15%) et une sur dix des ETTI (11%).

Bien que 9 nouvelles structures soient arrivées dans le paysage de l'IAE et que 4 aient disparues, la répartition par type de structures en 2020 reste proche de celle de 2018.

Une hiérarchie des secteurs d'activité modifiée

En 2018, plus de 4 SIAE sur 10 proposaient des activités de nettoyage, de propreté et d'entretien (45%) et de bâtiment et travaux publics (41%). Les services aux particuliers et les aides à la personne étaient proposés par un quart des SIAE (25%) et les paysages et espaces verts par un cinquième (21%).

En 2020, si le secteur du nettoyage et de la propreté des locaux et celui du bâtiment et des travaux publics sont toujours en tête (38% et 30%), l'activité de valorisation, tri et recyclage s'imisce dans le peloton de tête avec un bond : 29% des SIAE exercent cette activité en 2020 (18% en 2018). Le poids de l'activité tournée vers les services à la personne reste stable (24% des SIAE), celui des espaces verts également (18% des SIAE).

L'activité des ressourceries est identifiée en tant que telle en 2020. En 2018, cette activité était incluse dans la catégorie de valorisation, tri, recyclage et dans celle des services solidaires (magasin social).

L'activité de collecte, revente, économie circulaire est une nouvelle catégorie identifiée 2020.

Éclairage

La définition des secteurs d'activités a évolué entre 2018 et 2020. Notamment, le développement des ressourceries a conduit à en faire une catégorie. Auparavant, cette activité de revente de matériels de deuxième main issu de dons (livres, meubles, jouets, vêtements...) était comptabilisée dans la rubrique de recyclage, tri, valorisation et celle de magasin solidaire

De même l'activité de collecte, revente, économie circulaire est nouvelle en 2020. En 2018, une seule structure proposait une activité organisée avec remise en état et SAV. Elle était alors comptabilisée dans la rubrique valorisation, tri, recyclage.

Clé de lecture : 36% des ACI ont une activité dans le bâtiment et les travaux publics. Ils sont 24% à avoir une activité dans le secteurs des paysages et espaces verts.

Toutes les AI proposent des services aux entreprises, collectivités, associations et aux particuliers.

Plus de la moitié des EI (56%) ont une activité liée à la valorisation, le tri, le recyclage.

Près de 9 ETTI sur 10 (86%) ont une activité dans le BTP.

Clé de lecture : En 2020, sur le territoire métropolitain, 17% de l'activité totale des SIAE concerne le nettoyage, l'entretien, 13% concerne le secteur du bâtiment et des travaux publics, 13% celui de la valorisation, du tri et du recyclage, 11% les services aux particuliers. Ces 4 secteurs d'activité représentent plus de la moitié de l'activité totale (54%).

Des activités différenciées selon les types de structures

En 2020, les ACI sont nombreux à exercer dans le secteur du bâtiment/travaux publics (essentiellement du 2nd œuvre) et dans celui des paysages et espaces verts (qu'il s'agisse de la création ou l'entretien). Plus du tiers des ACI (36%) exercent une activité dans le BTP et un quart (24%) dans les espaces verts. 44% des ACI exercent une seule activité et donc 56% au moins deux activités.

4 ACI proposent des ressourceries (2 en 2018), 4 des ateliers vélo (nouvelle activité).

Les EI de la métropole sont plus de la moitié (56%) à avoir une activité liée à la valorisation, au tri, au recyclage et 40% sont investies dans le nettoyage, la propreté, l'entretien. Près d'une EI sur 3 (28%) œuvrent dans le domaine des services aux particuliers/aides à la personne. La collecte/revente/économie

circulaire est un nouveau segment d'activité : 3 EI y sont positionnées.

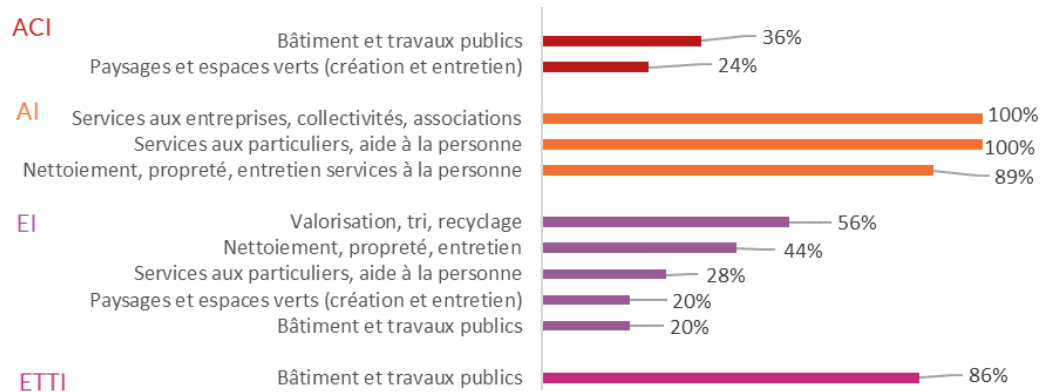
La totalité des AI est positionnée dans les services aux particuliers/aide à la personne et le nettoyage, la propreté, l'entretien. La quasi-totalité travaille également dans le secteur des services aux entreprises, associations, collectivités.

9 ETTI sur 10 sont spécialisées dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

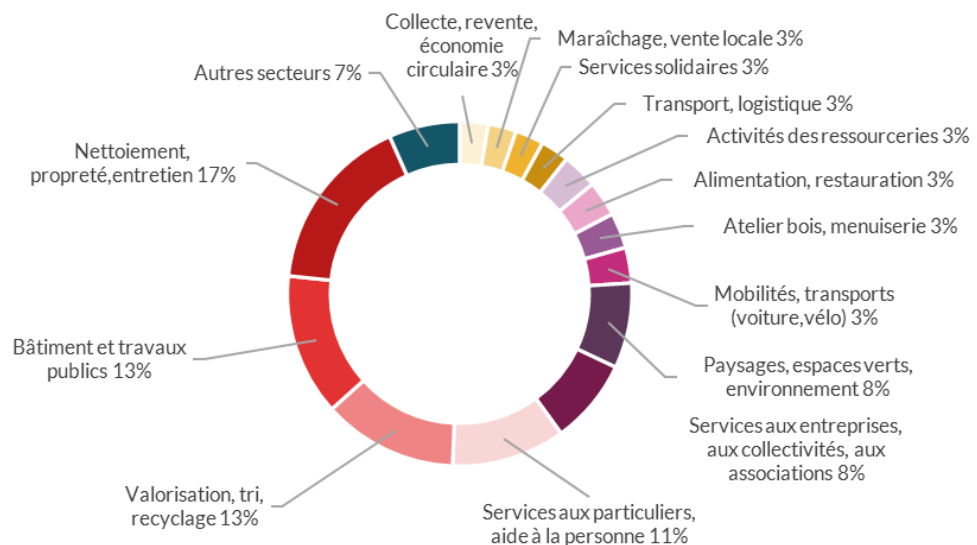
4 secteurs d'activité prépondérants

Le nettoyage/entretien/propreté, le secteur du bâtiment et des travaux publics, la valorisation, le tri et recyclage et les services aux particuliers (dont l'aide à la personne) représentent plus de la moitié (54%) des activités proposées par les SIAE du territoire.

Principaux secteurs investis par type de structure en 2020



Poids respectifs des secteurs d'activité investis dans l'IAE en 2020



Un secteur qui pèse 61,5 millions € en 2020 et qui recrute

9%

c'est la part du chiffre d'affaires 2020 dû aux structures créées depuis 2019

+11%

de croissance du nombre de salariés permanents entre 2018 et 2020

*Note méthodologique

En calculant l'évolution du chiffre d'affaires 2018/2020, à partir des données 2020 affichées et des données 2018 (les 56 SIAE en 2018 affichaient un CA de 57,4 millions €.), on trouve un taux d'évolution de +7,1%. En réalité, l'évolution du chiffre d'affaires est moindre puisqu'en modifiant sa facturation en 2020, une structure a fait mécaniquement augmenter son CA. Il est nécessaire de neutraliser l'effet du jeu d'écriture ce qui conduit à un taux d'évolution biennuel de +6,0%.

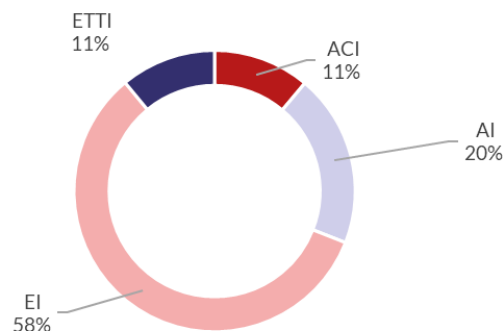
L'impact de la crise économique en 2020

Les 61 SIAE implantées sur le territoire de la métropole ont dégagé un chiffre d'affaires en 2020 de 61,5 millions € ce qui correspond à une hausse de +6,0% en deux ans *. A champ constant (en ne retenant que les structures existantes en 2018 et en 2020), l'évolution du chiffre d'affaires devient négative avec -2,8%.

L'évolution du CA traduit deux effets conjugués en 2020 :

- La baisse du chiffre d'affaires global des structures existantes en 2018 conduit à penser que la crise sanitaire de 2020 a eu un impact sur les SIAE.
- L'augmentation 2020 du chiffre d'affaire est essentiellement due aux structures nouvellement créées en 2019 et 2020. Elles contribuent pour 5,3 millions € au CA 2020.

Répartition du chiffre d'affaires au 31/12/2020



La majorité du chiffre d'affaires est dégagé par les EI

58% du chiffre d'affaires 2020 (36 m€) est produit par les entreprises d'insertion. En 2018, elles représentaient 54% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des ACI est en perte de vitesse (-5,1% en deux ans), celui des EI a augmenté de +9,5%. Dans les AI, la hausse est contenue (+2,4%) tandis que le chiffre d'affaires des ETTI chute avec -27,8%. Le chiffre d'affaires global 2020 est surtout porté par l'activité des EI et par la progression de leur chiffre d'affaires qui compense quasiment l'ensemble de la perte d'activité des ETTI. La part des AI comme son montant de chiffre d'affaires se maintiennent en 2020 (20% et 12 m€).

Des résultats globaux qui masquent des situations inégales

Dans les ateliers et chantiers d'insertion et les entreprises d'insertion, les situations sont contrastées. S'agissant des ACI, l'évolution du chiffre d'affaires entre 2018 et 2020 varie de -43% à +31% selon les structures. De même dans les entreprises d'insertion, le chiffre d'affaires varie de -56% à +40%.

Toutes les associations intermédiaires présentent un chiffre d'affaires en baisse allant de -27% à -4% à l'exception d'une seule qui affiche un taux d'évolution de +65%. Les ETTI sont toutes en perte de chiffre d'affaires : de -14% à -41%.

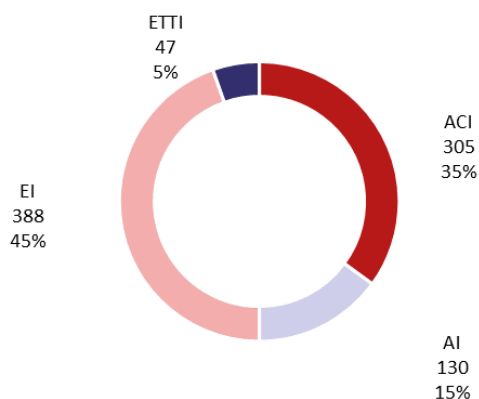
Des recrutements de salariés permanents en hausse

Les SIAE employaient 790 salariés permanents en 2018 pour 550 équivalents temps plein. Au 31/12/2020, elles salarient 870 personnes pour 605 équivalents temps plein soit 10% d'emplois supplémentaires en deux ans. Les emplois ont progressé malgré la réduction observée du nombre de personnes accompagnées (5 210 personnes en 2020 contre 5 620 en 2018).

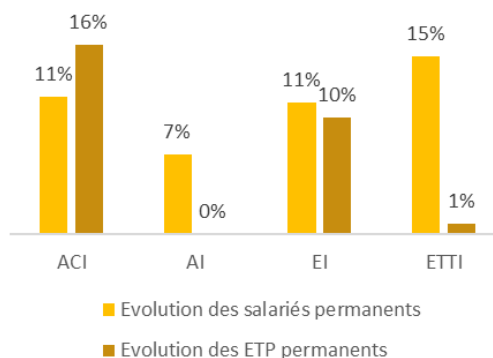
Les effectifs permanents ont augmenté dans tous les types de structures : +15% de recrutements dans les ETTI, +11% dans les ACI et les EI, +7% dans les AI entre 2018 et 2020.

S'agissant des profils, comme attendu, les encadrants techniques d'insertion comptent pour plus de la moitié des ETP des ACI et pour plus d'un tiers des EI et les conseillers en insertion professionnelle sont plus présents dans les AI et les ETTI.

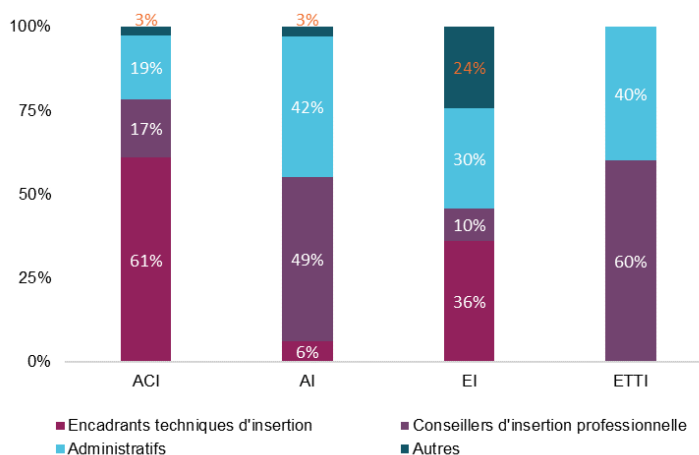
Effectifs permanents par type de structures au 31/12/2020



Evolution 2018-2020 des salariés permanents par type de structures en nombre et en ETP



Répartition des salariés permanents par type de structure



© ACTEM

Des salariés en insertion et des sorties dynamiques directement impactées par la crise

-7%

de salariés en insertion
(410 salariés en moins)
en deux ans

-18%

de sorties (280 sorties
en moins) en deux ans

Éclairage

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi. Le salarié en insertion signe un contrat de travail spécifique avec une des 4 structures : ACI, AI, EI, ETTI.

Ce contrat est renouvelable dans la limite en principe d'une durée totale de 24 mois.

Dans le contexte de crise sanitaire 2020, la durée des parcours a été prolongée. Cette décision peut expliquer au moins pour une part la diminution du nombre de sorties réalisées et peut-être la baisse du nombre de salariés accompagnés (moins de sorties engendrent moins de nouveaux salariés recrutés).

5 210 salariés accompagnés en 2020

Les SIAE de la métropole ont accompagné 5 210 salariés soit 1 630 emplois en équivalents temps pleins. Le nombre de salariés en insertion est en recul de -7% par rapport à 2018 bien que le nombre de structures ait augmenté.

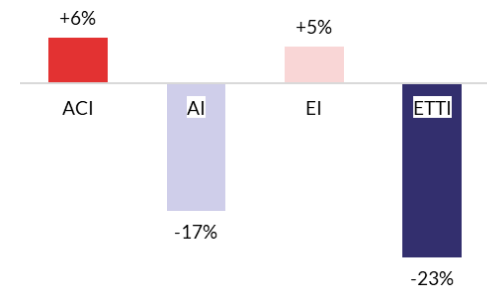
Près de 4 personnes sur 10 (38%) sont salariées des AI et près d'un quart sont salariés (24%) des EI. 10% des salariés travaillent dans les ETTI et 28% dans les ACI.

La situation est très contrastée selon le type de structures. Le nombre de salariés accompagnés a augmenté dans les ACI et les EI (+6% et +5%) mais il a très fortement diminué dans les AI et les ETTI : les AI ont perdu quasiment un cinquième de leur effectif et les ETTI un quart (respectivement -17% et -23%).

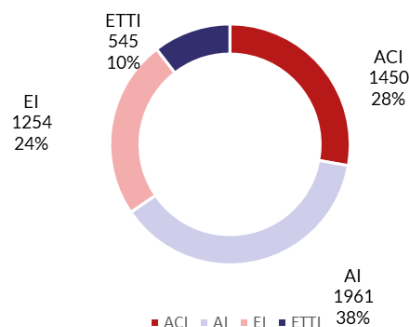
En termes d'ETP, la répartition est quasiment identique à celle observée en 2018, avec un quart (24%) attribués aux AI, plus d'un tiers aux EI (34%), 31% aux ACI et 11% aux ETTI.

La forte baisse des effectifs observée dans les AI ne se traduit pas par une baisse du nombre d'ETP : 400 salariés en moins mais un nombre d'ETP presque identique. Les salariés en insertion dans les AI ont donc en 2020 des contrats de travail avec des durées hebdomadaires de travail plus élevées qu'en 2018. Néanmoins, le temps de travail reste encore bien inférieur à celui des autres types de structures puisque la part que représente les AI en équivalents temps plein (24%) est nettement moins importante qu'en nombre de salariés (34%).

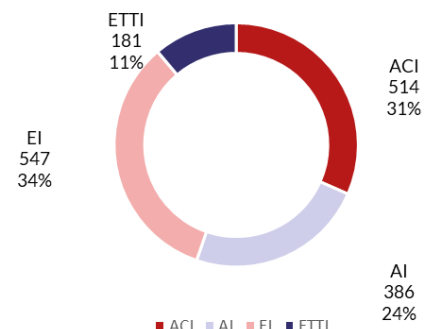
Evolution 2018-2020 des effectifs en insertion



Les salariés en insertion en 2020



Les ETP d'insertion en 2020



Les sorties en recul : -18% en deux ans

Les sorties ont chuté en 2020 et accusent une baisse globale de -18%. La baisse existe quel que soit le type de structures, allant de près de -30% dans les ETTI et les ACI à -13% dans les AI et -3 % dans les EI. Au total, ce sont près de 300 sorties en moins en 2020 par rapport à 2018.

La baisse du nombre total de sorties enregistrées en 2020 peut s'expliquer par la crise COVID puisque les parcours d'insertion normalement d'une durée maximale de 24 mois ont été prolongés d'un an.

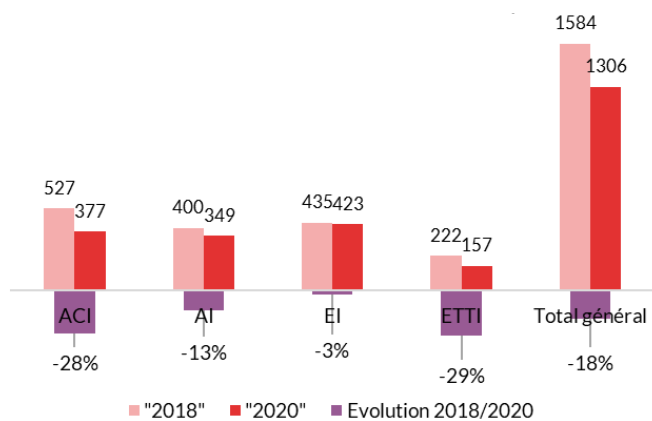
La moitié des sorties sont dynamiques

En 2020, la moitié des sorties (51%) se solde par un CDI, un CDD, une formation ou la poursuite du parcours dans une autre structure de l'IAE (57% en 2018) : ce sont les « sorties dynamiques ». Ce résultat à la baisse, masque des réalités différentes : le taux de sorties dynamiques a fortement diminué dans les ETTI (-16 points), les ACI (-5 points) et les AI (-7 points). En revanche, il reste stable dans les EI (43% en 2018 et en 2020).

Dans les ACI et les EI, moins de la moitié des sorties sont dynamiques (respectivement 46% et 43%) alors que dans les AI et les ETTI, elles représentent respectivement 62% et 57%.

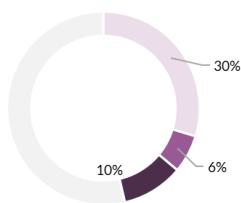
Le volume des sorties en emploi durable a diminué dans tous les types de structures. En particulier, la baisse est très forte dans les ACI et les ETTI et leur part a été divisée par deux dans les ACI (12% en 2018 et 6% en 2020) et dans les ETTI (44% en 2018 contre 23% en 2020).

Évolution du nombre de sorties et nombre de sorties comparée en 2018 et en 2020

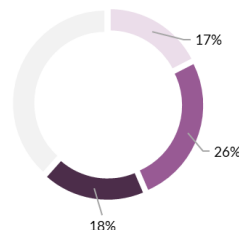


Répartition du nombre de sorties par type de sortie et par type de structure

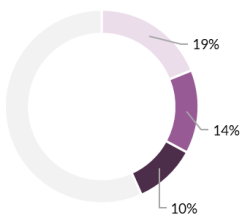
ACI - 46% de sorties dynamiques Métropole en 2020



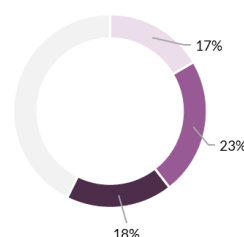
AI - 62% de sorties dynamiques Métropole en 2020



EI - 43% de sorties dynamiques Métropole en 2020



ETTI - 57% de sorties dynamiques Métropole en 2020



- Sorties positives
- Sorties dans l'emploi durable
- Sorties dans l'emploi de transition

Les femmes, les personnes de 26 à 49 ans, les bénéficiaires du RSA impactés par la baisse des effectifs en insertion

1 500

personnes sans emploi depuis au moins deux ans

1 900

femmes

-14%

chute des effectifs des 26 - 49 ans

82%

des jeunes non qualifiés

Le public âgé de 26 à 49 ans subit la baisse des effectifs

En 2020, dans les SIAE, 11% des salariés en insertion sont des jeunes de moins de 26 ans. Ils sont près de 600. Malgré la baisse du nombre de salariés observée en 2020, leur nombre reste stable (ils étaient près de 600 en 2018 également)

La perte des effectifs sur la période 2018-2020 est quasi-exclusivement due à la baisse du nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans avec près de 600 personnes en moins.

Le nombre de salariés de 50 ans et plus a augmenté. Plus d'un salarié sur cinq a au moins 50 ans en 2020. La part que ces salariés représentent dans les structures est d'ailleurs plus importante qu'en 2018 quel que soit le type de structure : 26% dans les ACI en hausse de deux points, 22% dans les AI et les EI en hausse respectivement de cinq et deux points, 11% dans les ETTI, stable pour les deux années.

Les femmes en insertion en recul : situation temporaire ou durable ?

En 2020, la part des femmes est en recul : elles sont 36% des effectifs de salariés de l'IAE alors qu'elles comptaient pour 41% en 2018.

Deux phénomènes cumulatifs impactent l'emploi des femmes dans l'IAE en 2020 :

- Le premier effet est probablement conjoncturel. Le nombre de salariés accompagnés dans les AI, employeur important de public féminin (62% en 2018, 58% en 2020) a chuté de -17% entre 2018 et 2020. Le nombre de femmes dans les AI a diminué d'un quart (-24%) soit près de 360 femmes salariés en moins. L'activité des AI n'a pourtant pas faibli avec un chiffre d'affaires en augmentation de +2,4% en deux ans et le nombre d'emplois en ETP est resté identique. Cette observation penche pour moins de salariées mais des temps de travail plus longs.

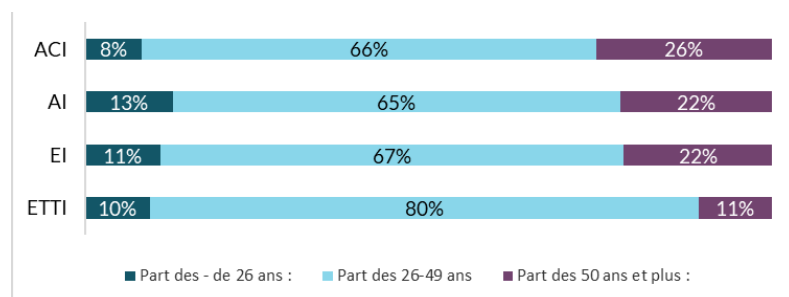
- La second effet semble lié aux nouvelles structures. La plupart des structures créées en 2019 et 2020 proposent des activités plutôt plus masculines : les résultats 2020 montrent que dans les ateliers vélo au moins 75% des salariés accompagnés sont des hommes et dans les EI spécialisées dans l'économie circulaire, ils sont plus de 90%.

S'il semble raisonnable de penser qu'à partir de 2021, la situation de l'emploi dans l'IAE va retrouver ses repères d'avant crise, ceci aura pour effet de relever la part des femmes dans l'IAE (notamment dans les AI).

Toutefois, compte tenu de la nature des activités des structures nouvellement créées, il est probable que les conséquences sur la part de l'emploi féminin dans l'IAE soient durables.

La représentation des femmes dans l'IAE augmentera à la condition que le rebond sur le marché du travail en 2021 en termes de recrutements féminins permette de retrouver le niveau d'avant crise et soit plus important que les recrutements masculins réalisés dans les nouvelles structures.

Répartition du nombre de salariés par tranche d'âge et par type de structure en 2020



Les salariés en insertion bénéficiaires du RSA impactés par la baisse globale des effectifs

Le nombre de salariés en insertion sans emploi depuis au moins deux ans n'a pas fléchi malgré la baisse globale des effectifs. Il est resté stable (1 520 en 2018 contre 1 525 en 2020).

En revanche, le nombre de salariés en insertion bénéficiaires du RSA a baissé de -9% en deux ans (-190 personnes en deux ans), plus que la baisse globale observée (-7%).

Plus de huit jeunes sur dix peu qualifiés, en augmentation

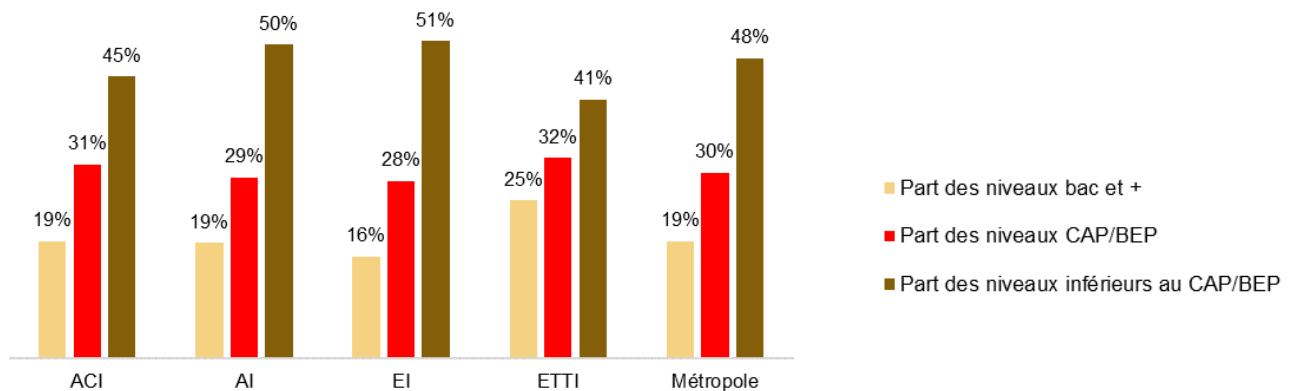
Si le nombre de jeunes salariés est resté stable entre 2018 et 2020, la proportion de jeunes peu qualifiés a nettement augmenté. Elle est passée de 76% en 2018 à 82% en 2020. Au total, 9% des salariés en insertion sont des jeunes peu qualifiés. (soit 460 jeunes)

Plus de publics peu formés

La moitié des publics accompagnés par les EI et les AI a un niveau de formation inférieur à un CAP ou un BEP ou est sans diplôme, en augmentation respectivement de +9 et +3 points.

Cette part a sensiblement augmenté au global (elle est passée de 45% en 2018 à 48% en 2020).

Niveau de formation du public en insertion par type de structure en 2020

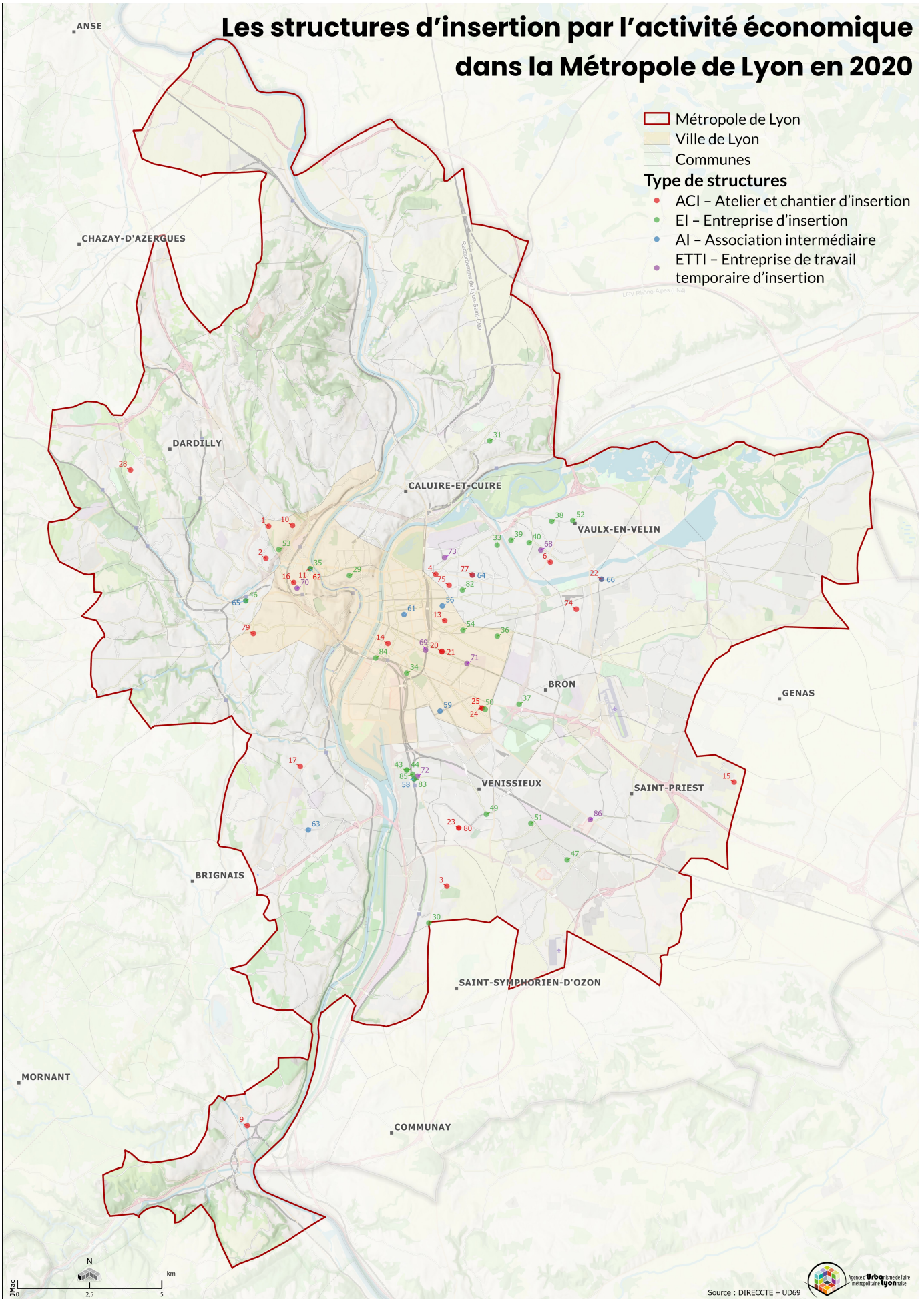


Caractéristiques du public en insertion par type de structure en 2020

Type de structure	Bénéficiaires du RSA	Personnes vivant en QPV	Jeunes peu qualifiés	Personnes sans emploi depuis au moins 24 mois	Personnes de 50 ans et +
ACI	52%	25%	6%	47%	26%
AI	25%	33%	11%	17%	22%
EI	37%	28%	9%	35%	22%
ETTI	42%	18%	7%	11%	11%
Total IAE	37%	28%	9%	29%	22%

Les structures d'insertion par l'activité économique dans la Métropole de Lyon en 2020

- Métropole de Lyon
- Ville de Lyon
- Communes
- Type de structures
 - ACI - Atelier et chantier d'insertion
 - EI - Entreprise d'insertion
 - AI - Association intermédiaire
 - ETTI - Entreprise de travail temporaire d'insertion



Source : DIRECCTE - UD69

Numéro	Type de structure	Nom de la structure
1	ACI	AIDEN CHANTIERS
2	ACI	AIDEN CHANTIERS
3	ACI	ACTA VISTA
4	ACI	AILOJ - ASSOCIATION D AIDE AU LOGEMENT DES JEUNES
6	ACI	FONDATION DE L ARMEE DU SALUT
9	ACI	LES POTAGERS DU GARON
10	ACI	MIRLY SOLIDARITE - M2A
11	ACI	REED - RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
13	ACI	LE GRENIER - HOTEL SOCIAL
14	ACI	FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
15	ACI	IDEO - INITIATIVES DVPT EMPLOIS ET ORIENTATIONS
16	ACI	IDEO - INITIATIVES DVPT EMPLOIS ET ORIENTATIONS
17	ACI	INSERTION TRAVAIL EMPLOIS MULTISERVICES - ITEM
20	ACI	RESTAURANTS DU COEUR DU RHONE
21	ACI	RESTAURANTS DU COEUR DU RHONE
22	ACI	MSD ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
23	ACI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
80	ACI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
24	ACI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
25	ACI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
28	ACI	BRIGADES NATURE
29	EI	REGIE DE QUARTIER 124 SERVICES
30	EI	AESE - ASSOCIATION POUR L'EMPLOI ET LA SAUVERGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
31	EI	REGIE DE QUARTIER AMIR
33	EI	BUERS SERVICES
34	EI	ENVIE RHONE
35	EI	REED - RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
36	EI	AIES - ASSOCIATION INSERTION EMPLOIS-SERVICES
37	EI	REGIE DE QUARTIER REUSSIR L'INSERTION A BRON
38	EI	CAR DOM
39	EI	EBS LE RELAIS BOURGOGNE
40	EI	ENVIE SUD EST
43	EI	L'ENTREPRISE ECOLE
44	EI	L'ENTREPRISE ECOLE TRANSPORT
46	EI	MAIA
47	EI	NOUVELLE ATTITUDE
49	EI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
50	EI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
51	EI	SARL AIJE HOMMES ET ENVIRONNEMENT
52	EI	SARL PRESTAL
53	EI	SARL TREMLIN BATIMENT
54	EI	SCOP ELITS PROPLETE
56	AI	AIDEN SERVICES
58	AI	ESTIME
59	AI	HUITIEME DIMENSION
61	AI	ARIEL SERVICES
62	AI	REED - RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
63	AI	SAINTE GENIS EMPLOI

Numéro	Type de structure	Nom de la structure
64	AI	SOLIDARITE SERVICES
65	AI	ASSOCIATION INTERMEDIAIRE ICARE
66	AI	MSD ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
68	ETTI	EST EMPLOI SERVICES
69	ETTI	GREP INTERIM SAS
70	ETTI	GROUP INTERIM INSERT REGION OUEST LYON - GIROL
71	ETTI	ID EES INTERIM LYON
72	ETTI	INTERVALLE INTERIM
73	ETTI	RHONINSERIM BTP
74	ACI	LES ATELIERS DE L'AUDACE
75	ACI	MEDIALYS
77	ACI	UNIS BIKE
79	ACI	VAL'TRIONS RE-TRouvailles
82	EI	ENVIE AUTONOMIE RHONE ALPES
83	EI	EST LYONNAIS DEVELOPPEMENT INSERTION RHONE ALPIN
84	EI	LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE 69
85	EI	LA PEPINIERE DU PLAN
86	ETTI	ID'EES INTERIM F

Source des données statistiques :
Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail et des
Solidarités (DDETS) du Rhône

Traitements et analyses :
Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Remerciements au service emploi
et insertion professionnelle
de la DDETS du Rhône

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Estelle Pelletier** - e.pelletier@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme